CIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTE
AGENCES REGIONALES DE SANTE

AGENCES REGIONALES DE SANTE
DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTE

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté **Point n°2014/26 du 26 juin 2014**

A la Une l

Dépistage et recensement de cas de bilharziose en France

Les bilharzioses sont des affections parasitaires dues à des vers plats. Leur cycle inclut l'homme (hôte définitif et réservoir) et le bulin, un escargot d'eau douce comme intermédiaire. L'homme se contamine par passage transcutané des formes immatures du parasite (cercaires) libérés dans l'eau par l'hôte intermédiaire. Selon l'OMS, au moins 249 millions de personnes nécessitaient traitement préventif en 2012. C'est la 2ème endémie parasitaire mondiale paludisme.

Un foyer de transmission autochtone de bilharziose urinaire à *Schistosoma haematobium* a été mis en évidence en Corse du Sud en avril 2014. Les investigations ont identifié 12 cas d'infections en France (+ 5 dans une famille allemande), en lien avec des baignades dans la rivière Cavu en 2011 et 2013 et mis en évidence la présence de bulins dans cette rivière.

Le 23 mai 2014, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) a recommandé un dépistage des personnes exposées aux eaux de baignade du Cavu depuis 2011. Il a pour objectif d'identifier et de traiter les personnes infectées, symptomatiques et asymptomatiques, afin de prévenir le développement de complications individuelles et d'interrompre la chaine de transmission en limitant le risque de réensemencement des cours d'eau où sont

présents des bulins. Le dépistage est préconisé chez toute personne résidant en France ayant eu un contact cutané, même bref (baignade, trempage d'un membre) avec l'eau de la rivière Cavu entre 2011 et 2013 sur une période allant de juin à septembre.

En parallèle au dépistage, un dispositif de surveillance des cas autochtones est instauré visant à recenser toute personne résidant en métropole chez laquelle une infection à *S. haematobium* a été diagnostiquée. Il s'applique à partir du 1er avril 2014, à toute personne ayant :

- au moins un test positif (sérologie ou PCR bilharziose, recherche d'œufs de schistosome);
- et absence, au cours de la vie, d'exposition en zone d'endémie de la bilharziose urinaire (Afrique, Moyen-Orient);
- ou absence d'information sur les séjours/ exposition en zones d'endémie.

Les médecins cliniciens prescripteurs ou les biologistes sont appelés à signaler les cas confirmés biologiquement à l'ARS territorialement compétente (lieu de vie du patient) à l'aide d'une fiche de signalement dédiée.

www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Bilharziose/Pour-les-professionnels-de-sante-modalites-du-depistage-et-du-signalement-des-cas-de-bilharziose-urinaire-autochtone).

Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO)

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions: infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 26/06/2014

		Bourg	gogne		Franche-Comté					
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*		
IIM	6	6	5	5	6	4	7	4		
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6		
Légionellose	40	49	54	12	26	75	40	12		
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2		
TIAC ¹	15	11	11	6	26	17	22	12		

Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

Tableau 2

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 26/06/2014

	Bourgogne									Franche-Comté						
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	М	Α	М	Α	М	Α	М	Α	М	Α	М	Α	М	Α	М	Α
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	1	3	0	1	0	5	0	3	1	7	1	3	0	0	2	2
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	2	1	3	0	9	0	0	0	2	1	1

Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance environnementale |

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

			Boul	rgogne		Franche-Comté					
Département		21	58	71	89	25	39	70	90		
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort		
IDM	jour										
IBM	nuit										

Pas de dépassement du seuil	Dépassement du seuil prévu dans
dans les 5 jours à venir	les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <u>www.atmosfair-bourgogne.org</u> pour la Bourgogne et <u>www.atmo-franche-comte.org</u> pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SAnitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

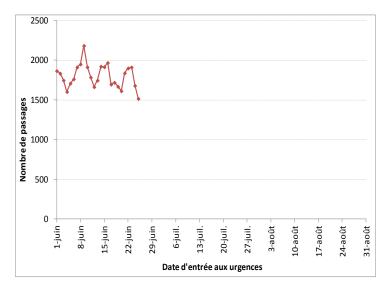
Commentaires:

Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté.

Complétude : Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Montbard, Cosne-sur-Loire, Nevers, Montceau-les-Mines, Auxerre (ad) n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1, 2 et 3.

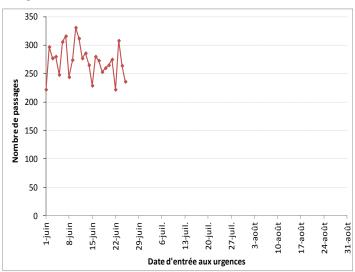
| Figure 1 |

Nombre de passages par jour aux urgences dans les 2 régions



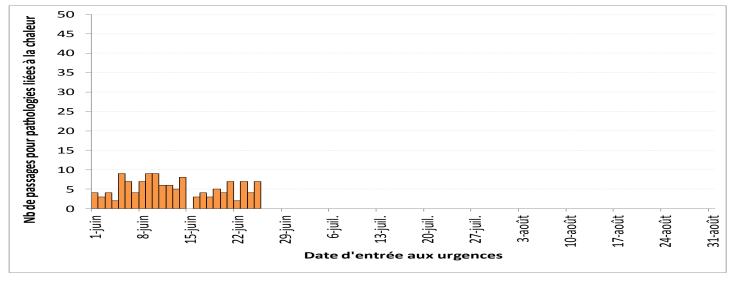
| Figure 2 |

Nombre de passages par jour aux urgences des plus de 75 ans dans les 2 régions



| Figure 3 |

Nombre de passages aux urgences par jour pour pathologies liées à la chaleur** dans les 2 régions



^{**} comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

| Figure 4 |

Nombre d'actes journalier SOS Médecins des 2 régions

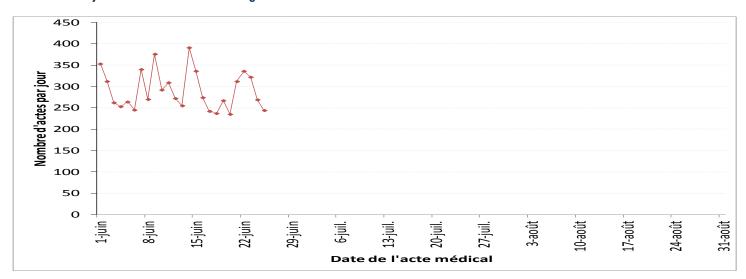
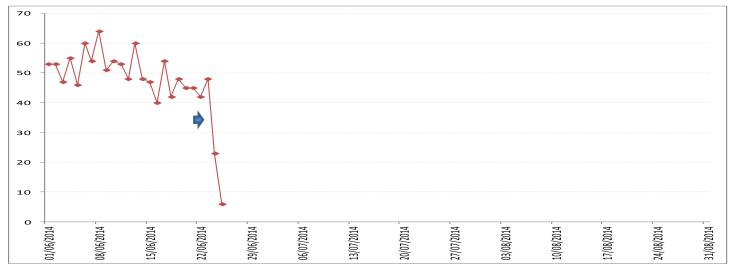


Figure 5 |

Nombre de décès journalier issus d'états civils des 2 régions



La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers iours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne Cellule de veille d'alertes et gestion sanitaire (CVAGS)

Tél: 03 80 41 99 99 Fax: 03 80 41 99 50 ars21-alerte@ars.sante.fr





ARS de Franche-Comté Centre opérationnel de réception et d'orientation des signaux sanitaires (COROSS)

> Tél: 03 81 65 58 18 Fax: 03 81 65 58 65 ars25-alerte@ars.sante.fr



Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Des informations nationales

accessibles sur les sites de

I'InVS http://www.invs.sante.fr, du Ministère chargé de la

http://www.sante-sports.gouv.fr, de l'Organisation mondiale Santé

des

Sports

et

http://www.who.int/fr

Santé

internationales

Coordonnateur **Claude Tillier**

Epidémiologistes François Clinard **Olivier Retel Anne Serre** Jeanine Stoll Elodie Terrien Sabrina Tessier

Statisticienne **Kristell Aury-Hainry**

Assistante Mariline Ciccardini

Directeur de la publication Anne Bruant-Bisson, Directrice Générale par intérim de l'InVS

> Rédacteurs L'équipe de la Cire



Cire Bourgogne/Franche-Comté 2, place des Savoirs BP 1535 21035 Dijon Cedex Tél. : 03 80 41 99 41 Permanence : 06 74 30 61 17 Fax : 03 80 41 99 53 Courriel: ars-bourgognefranchecomte-cire@ars.sante.fr

http://www.invs.sante.fr

Remerciements des partenaires locaux

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud[®], ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

























































